



Journée d'étude organisée par le réseau des doctorants de l'École doctorale n° 8

**7 JUIN
2024**

L'exclusion et le droit

INSTITUT D'HISTOIRE DU DROIT JEAN-GAUDEMET, SALLE COLLINET,
3^E ÉTAGE, 4 RUE VALETTE, 75005 PARIS

Organisation

Jan BORREGO, Aurelia GHETIVU, Léa MELLOUKI,
Gaëtan RAVONIARISON, Vincent TRINIDAD

Inscription et informations

En suivant ce lien : <https://page.hn/fh7y1q>
ou par courriel aux organisateurs



Programme

09h30-10h00 Accueil des participants
Présentation de la journée d'étude par les organisateurs

10h00-12h00 « **Le champ de l'exclusion : les tentatives de définition par le pouvoir souverain** »

Modération et présentation : Gaëtan RAVONIARISON

Léo TEXIER (*EPHE - PSL*)

« Abandonner. Le ban souverain comme exclusion inclusive dans la philosophie politique de Giorgio Agamben. »

Jan BORREGO (*Université Paris Panthéon-Assas*)

« Les tribuns de la plèbe et l'exclusion, avatar d'un pouvoir souverain ? »

Discussion

12h00-14h00 Déjeuner sur place (buffet)

14h00-16h00 « **Affirmation et construction de l'État sur le socle de l'exclusion** »

Modération et présentation : Vincent TRINIDAD

Antoine COGNON (*Université Paris Panthéon-Assas*)

« L'exclusion des duellistes du champ social par le droit à la fin de l'Ancien régime : les équivoques de la souveraineté. »

Suite

Sara STAUDER (*Université Paris Panthéon-Assas*)

« La notion d'exclusion des congrégations de la société civile dans un contexte anticlérical : les décrets d'expulsion des congrégations en 1880. »

Discussion

16h00-16h30

Pause café

16h30-19h00

« **Les expressions de l'exclusion dans les mécanismes de sanction** »

Modération et présentation : Léa MELLOUKI

Claire LABORDE-MENJAUD (*Université Paris Nanterre*)

« L'exclusion du mort par l'interdiction des pratiques commémoratives »

Guillaume QUERNET (*Université Paris Panthéon-Assas*)

« L'exclusion des insoumis et déserteurs de l'indemnisation des dommages de guerre (1914-1918). »

Juliette GUIOT (*Université Paris-Saclay*)

« L'exclusion en droit d'asile : sanction individuelle ou protection d'un statut ? »

Discussion

Discours de clôture : Aurelia GHETIVU